

Aménagement du territoire et urbanisme option conduite de projet en espace rural

RNCP3192 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	341
Code(s) ROME	K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université d'Artois

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel, chef de projet de développement rural est à la fois technicien, animateur social, monteur de projets dans des champs divers comme l'action économique, la culture, le social ou le tourisme. Il maîtrise les informations relatives aux ressources du territoire, à ses atouts et à ses faiblesses, à ses logiques naturelles, historiques, économiques, culturelles et sociales .

Il acquière la maîtrise des outils et des comportements qui le rendra efficace, depuis l'écoute des acteurs jusqu'à l'aide à la décision. Pour diagnostiquer le territoire et conduire le projet, ce professionnel dispose d'un ensemble d'outils et de techniques : connaissances en droit public et privé, éléments de comptabilité et de gestion, techniques de l'enquête sociologiques, recherche documentaire, outils de communication et de marketing, mise en place et gestion d'un SIG...

En tant qu'agent coordonnateur, il a pour mission de coordonner les actions entre différents niveaux territoriaux ou différents secteurs d'activités. Il est dans une logique de médiation et de suivi de procédures.

Pour alimenter sa réflexion et celle des décideurs, il dispose d'une solide culture et sait analyser sa pratique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut prétendre aux métiers suivants :

- Chef de projet de développement en Espace Rural
- Conseiller en Espace Rural
- Chargé de mission en Espace Rural
- Agent de développement en Espace Rural
- Chargé d'analyses et de développement en Espace Rural

- animateurs de structures en Espace Rural
- Agent de développement

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-artois.fr/francais/port1024/index1024.htm>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/3192/>